



---

## **AVIS PUBLIC**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné est donné par le soussigné, monsieur Stéphane Dion, directeur général et greffier-trésorier, qu'une séance spéciale du Conseil de la municipalité de Laurier-Station est convoquée par la présente par madame la mairesse Huguette Charest, pour être tenue à La Chapelle, située au 364 rue St-Joseph, le lundi 22 septembre 2025, à 19h00, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

1. Ouverture de séance
2. Validation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Administration
  - 4.1. Octroi de contrat / Appel d'offres SÉAO / Prolongement du trottoir sur le boulevard Laurier / Travaux de construction
  - 4.2. Octroi de contrat / AtkinsRéalis inc. / Gré à Gré / Services professionnels / Prolongement du trottoir sur le boulevard Laurier / Surveillance des travaux
  - 4.3. Octroi de contrat / Groupe ABS / Demande de propositions / Prolongement du trottoir sur le boulevard Laurier / Contrôle des matériaux
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Laurier-Station,  
ce 17<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2025

Stéphane Dion  
Directeur général, greffier-trésorier

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, **STÉPHANE DION**, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Laurier-Station, résidant de Sainte-Croix-de-Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir :

- **Site internet de la municipalité de Laurier-Station**
- **Babillard public – Hôtel de ville de Laurier-Station**

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour de septembre 2025.

Stéphane Dion  
Directeur général, greffier-trésorier